

Conditions générales de vente

- ▶ Un 1^{er} e-mail de bonne réception de votre demande est envoyé automatiquement.
- ▶ Seules les demandes accompagnées du règlement sont prises en considération. Après enregistrement de votre règlement, un 2d e-mail de confirmation de réservation est envoyé. Cet e-mail mentionne les coordonnées de l'hôtel et le montant des arrhes versées. Les arrhes versées sont déduites de votre note d'hôtel, déduction faite des **11 € de frais de dossier**. Le solde est à régler directement à l'hôtelier lors de votre départ.
- ▶ **Passé le 6 septembre 2010**, les demandes de réservation ne sont satisfaites que dans la mesure des disponibilités hôtelières.
- ▶ Seules les **annulations** parvenues à l'Office de Tourisme et des Congrès **au plus tard le 21 septembre 2010** autorisent le remboursement des arrhes, déduction faite des **11 € de frais de dossier**. Passé ce délai, aucun remboursement.
- ▶ **En cas d'arrivée tardive, nous vous remercions de prévenir l'hôtel.**

En application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il est précisé que

1 - Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires. Elles sont destinées à « L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES » et ses partenaires hôteliers, dans le seul but d'organiser l'hébergement à l'occasion des manifestations qui se déroulent sur l'AGGLOMERATION CLERMontoise.

2 - Les personnes sur lesquelles des informations nominatives ont été recueillies dans ce questionnaire, ont le droit d'en obtenir communication et d'en exiger, le cas échéant, la rectification.